

Ce Manifeste fournit des messages clés sur la culture et le changement climatique en vue de la Conférence des Nations Unies sur le climat de 2021 (COP26) et au-delà. Il vise à inciter les acteurs des arts, de la culture et du patrimoine à prendre des mesures en faveur du climat par le biais de la communication et de l'engagement, en inspirant et en aidant leurs électeurs, leurs membres et leurs publics à accroître leurs ambitions, à modifier leurs propres comportements et à s'engager dans l'élaboration de politiques en matière de changement climatique au niveau des gouvernements locaux et nationaux et au niveau intergouvernemental. Simultanément, afin de répondre à l'urgence de la situation climatique, ce Manifeste s'efforce d'inspirer et d'encourager une plus grande collaboration synergique sur l'action climatique avec d'autres secteurs et partenaires qui ne se sont pas traditionnellement engagés avec les acteurs culturels.

Nous invitons la société civile, les gouvernements à tous les niveaux, les organisations de peuples autochtones, les organisations et institutions culturelles, les entreprises, les universités et les organismes de recherche et les autres parties prenantes à nous rejoindre en signant ce Manifeste, signalant ainsi notre ambition commune de créer des communautés justes, prospères et résilientes aujourd'hui et à l'avenir.

Accélérer l'action climatique grâce au pouvoir des arts, de la culture et du patrimoine

Un manifeste pour ne pas perdre de vue l'objectif de 1,5° COP26

Nous, les soussignés, déclarons que les peuples, leurs cultures et le patrimoine naturel et culturel de la Terre sont profondément menacés par le changement climatique causé par les êtres humains et par l'inaction climatique qui aggrave la crise climatique en cours, tout en réaffirmant l'immense pouvoir des arts, de la culture et du patrimoine pour inspirer l'action climatique et permettre une transition juste vers un avenir à faible émission de carbone et résilient face aux changements climatiques.

Le changement climatique a déjà un impact sur les individus et la planète, avec des effets durables et irréversibles. Pour éviter le pire, il faut limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5 degrés au-dessus des niveaux préindustriels. Or, le monde ne parvient même pas à atteindre l'objectif de 2 degrés fixé par l'Accord de Paris, les concentrations actuelles de gaz à effet de serre (GES) étant les plus élevées jamais enregistrées.

La pandémie actuelle de COVID-19, et les souffrances qu'elle a causées, ont rendu la réponse au changement climatique encore plus difficile, tout en révélant des leçons essentielles, notamment l'impératif de tenir compte de la science, les conséquences de la séparation entre les êtres humains et la nature, l'importance de se concentrer sur les besoins des plus

vulnérables, et le fait qu'un changement social et économique rapide et de grande envergure est possible lorsque les individus qui forment la société le souhaitent et travaillent ensemble.

Pour reconstruire en mieux, faire face aux crises du climat et de la biodiversité et parvenir à un développement durable, il faut prendre des mesures ambitieuses et transformatrices à grande échelle, notamment des réductions importantes des émissions de GES dans tous les secteurs, un large éventail d'options d'atténuation et d'adaptation et une augmentation significative des investissements dans ces options. L'équité et la justice doivent être au cœur de toutes les actions afin de pouvoir inverser les disparités croissantes en matière d'économie et de santé. La culture et les arts reflètent et influencent les modes de consommation, en reliant notre conscience de la nature et de la planète à notre relation à l'environnement.

La culture permet d'ancrer les individus dans des lieux et entre eux. Elle peut créer une cohésion qui permet le développement de communautés et d'actions collectives. Les artistes et les voix du monde de la culture stimulent la sensibilisation et l'action du public ; leur travail peut être un outil puissant de mobilisation en faveur du climat. Grâce à l'accessibilité et à la confiance du public, les institutions culturelles telles que les musées et les bibliothèques constituent des plateformes d'écoute des communautés et des centres d'échanges multiculturels et intergénérationnels, de renforcement des capacités et de partage des connaissances.

L'intégration des valeurs naturelles et culturelles met en évidence les liens entre les fonctions écologiques et sociales des paysages de manière à promouvoir des modes de vie en harmonie avec la nature. L'environnement historique incarne les investissements passés en matière de carbone, désormais gérés par les propriétaires et les utilisateurs des paysages et des bâtiments. Le patrimoine culturel contient les histoires des peuples et les connaissances des communautés locales (ce que l'Accord de Paris appelle les "technologies endogènes"). Les archives archéologiques illustrent les causes des changements passés et l'adaptation à ces changements.

Pourtant, les talents de nombreux acteurs, opérateurs et défenseurs des arts, de la culture et du patrimoine n'ont toujours pas été mobilisés pour l'action climatique. Il s'agit d'artistes, d'anthropologues, d'archéologues, d'architectes, d'architectes paysagistes, d'administrateurs, d'archivistes, d'artisans, de conservateurs, d'ingénieurs, de géographes, d'historiens, de bibliothécaires, de musiciens, de muséologues, d'écrivains, d'artistes, d'urbanistes et de gestionnaires de sites, ainsi que de scientifiques, de chercheurs, d'enseignants, d'universitaires et de porteurs de savoirs autochtones, dont les connaissances uniques n'ont pas encore été appliquées de manière adéquate au changement climatique ou prises en compte dans la science du climat.

Nous représentons des institutions et des organisations qui s'engagent à changer ce paradigme et à libérer le potentiel des arts, de la culture et du patrimoine pour réaliser les ambitions de l'Accord de Paris. Nous reconnaissons que cela doit inclure une transformation au sein du secteur culturel également, en adoptant des pratiques durables et une bonne gestion, en faisant entendre la voix des communautés défavorisées et en donnant la priorité à la solidarité avec les communautés en première ligne face au changement climatique, ainsi

qu'en préservant, enregistrant et rendant la culture et le patrimoine disponibles de manière inclusive, y compris par le biais de formes artistiques traditionnelles et innovantes ainsi que de nouvelles technologies.

Ce changement de paradigme et de mentalité exige également que les dimensions culturelles de l'action climatique soient prioritaires dans les cadres scientifiques, politiques, de planification et fiscaux pour l'atténuation et l'adaptation au climat, la réduction des risques de catastrophe et la planification des pertes et dommages. L'intégration des considérations culturelles doit se faire à toutes les échelles (locale, régionale, nationale et internationale) et dans tous les secteurs, de l'énergie aux bâtiments, de la mobilité à l'agriculture.

Nous reconnaissons le lien profond entre les droits culturels, la survie de la culture et l'action climatique. Nous considérons également que ce Manifeste est une contribution aux approches centrées sur les êtres humains et fondées sur les droits, qui place la culture comme une dimension explicite et opérationnelle du développement et qui permet aux acteurs culturels (société civile et institutions) d'avoir voix au chapitre afin d'y parvenir.

Il est temps d'agir. Nous devons combler les lacunes en matière d'émissions et d'ambition. Pour parvenir à un monde à 1,5° Celsius, il faut accorder plus d'attention aux dimensions culturelles des modes de vie et des moyens d'existence, à la compréhension publique des impacts climatiques, à l'acceptation sociale des changements de systèmes, aux approches diversifiées et sensibles au genre, et aux sources de l'ambition climatique. En bref, nous devons transcender les clivages entre la culture et la science, les personnes et les politiques, la mémoire et les pratiques évolutives.

La COP26 doit être un tournant pour une action à plusieurs niveaux afin de réaliser le potentiel de la culture pour lutter efficacement contre la crise climatique. Il est de notre responsabilité commune de garantir l'héritage culturel et les droits culturels des générations actuelles et futures, de préserver une planète saine, prospère et résiliente, et d'assurer la réduction des émissions dont dépendent ces résultats. Dans tout ce travail, comptez sur nous ! Comptez sur la culture !

D'où vient l'idée du Manifeste ?

L'idée du Manifeste "Accélérer l'action climatique grâce au pouvoir des arts, de la culture et du patrimoine" est née du [Réseau Patrimoine Climatique](#) et de son Groupe de travail 8, qui se concentre sur la création d'un groupe de soutien aux arts, à la culture et au patrimoine pour la COP26. Le groupe de travail a conçu l'idée du manifeste comme un moyen de résumer les messages culturels clés pour la COP26.

Comment le Manifeste a-t-il été préparé ?

Le Manifeste a été rédigé par un groupe de rédaction réuni par le groupe de travail 8 du Réseau Patrimoine Climatique, dont les co-coordonateurs sont Ewan Hyslop (Historic Environment Scotland) et Julianne Polanco (California State Office of Historic Preservation).

Groupe de rédaction du manifeste :

- . Hannah Fluck (Historic England)
- . Yunus Arikan (ICLEI)
- . Jordi Pascual (Cités et Gouvernements Locaux Unis)
- . Silja Fischer (Conseil international de la musique)
- . Navin Piplani (Indian National Trust for Art and Cultural Heritage)
- . Veronica Arias (CC35/Capital Cities of the Americas)
- . Alex Bishop (International National Trust Organisation)
- . Ishanlosen Odiava (ICOMOS Nigeria)
- . Daniela Micanovi (IFLA Europe)
- . Robert R. Janes (Coalition of Museums for Climate Justice)
- . Carl Elefante (American Institute of Architects)
- . Tarisi Vunidilo (Pacific Islands Museums Association)
- . Erminia Sciacchitano (Ministère italien de la Culture)
- . Ege Yildirim (ICOMOS)

La COP26 et la politique climatique : Un guide des dimensions culturelles

La COP26 de la CCNUCC marque une étape importante, tombant juste au moment où les États parties ont communiqué des contributions déterminées au niveau national (CDN) nouvelles ou mises à jour en soutien à l'Accord de Paris. Alors que les parties se réunissent à Glasgow pour finaliser les règles, procédures et lignes directrices nécessaires à la mise en œuvre de l'Accord de Paris, le Réseau Patrimoine Climatique souhaite mettre en avant les éléments suivants :

Nécessité d'une action climatique mondiale urgente et ambitieuse

La nécessité d'une action mondiale urgente et ambitieuse pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), impliquant tous les secteurs et acteurs, est plus claire aujourd'hui que jamais.

- Les dernières données scientifiques publiées par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) en 2018 et 2019 - les rapports spéciaux sur le réchauffement planétaire de 1,5 °C, sur l'océan et la cryosphère dans un climat en évolution, et sur le changement climatique et les terres - soulignent la gravité de la menace que le changement climatique fait peser sur les systèmes naturels et humains à travers le monde.
- Le rapport spécial du GIEC sur le réchauffement planétaire de 1,5°C indique que pour de nombreux systèmes naturels et culturels, l'adaptation face aux risques climatiques devrait être plus difficile à 2°C de réchauffement planétaire qu'à 1,5°C. Dans ces conditions, la mise en œuvre d'une approche de précaution visant à limiter le réchauffement planétaire à 1,5°C, sans dépassement ou avec un dépassement limité, est l'approche la plus efficace pour la sauvegarde des personnes et de la planète, ainsi que pour la protection et la conservation du patrimoine culturel et naturel de la Terre.

Mise en œuvre des NDC et solutions basées sur la culture

Chaque partie à l'Accord de Paris est tenue de soumettre des contributions déterminées au niveau national (CDN) afin de décrire et de communiquer leurs actions climatiques pour l'après-2020, afin de garantir que le monde atteigne un pic mondial et des réductions rapides des émissions de GES dès que possible. Le dernier rapport du PNUE sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions 2020 révèle un écart très important entre les engagements actuels exprimés par les États parties dans leurs CDN à ce jour, et ce qui est nécessaire pour maintenir le réchauffement climatique bien en deçà de 2°C et 1,5°C. Et pourtant, de nombreuses NDC ne parviennent pas à tirer parti des solutions fondées sur la culture.

Comment : Selon le PNUE, l'ambition collective doit être multipliée par plus de cinq par rapport aux niveaux actuels afin de réaliser les réductions nécessaires au cours de la prochaine décennie pour atteindre l'objectif de 1,5°C. Les solutions artistiques, culturelles et

patrimoniales doivent être déployées pour soutenir les CDN et contribuer à combler sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions.

Lutter contre les effets du changement climatique sur la culture et le patrimoine culturel et naturel

Le changement climatique est l'une des menaces les plus importantes et qui croît le plus rapidement pour les personnes, leur culture et leur patrimoine dans le monde entier. Cela a été clairement reconnu lors du sommet de l'action climatique des Nations unies qui s'est tenu en septembre 2019 à New York, où une proposition de la Grèce sur la "lutte contre les impacts du changement climatique sur le patrimoine culturel et naturel" a été lancée avec le soutien de l'UNESCO et de la Commission européenne. Le secrétaire général de l'ONU a inclus l'initiative dans le "Rapport sur le sommet d'action climatique de 2019 et la voie à suivre".

Comment : L'initiative grecque doit être soutenue et la recherche et les actions pratiques pour la protection efficace de la culture des personnes et du patrimoine culturel et naturel contre les impacts du changement climatique doivent être encouragées et accélérées de toute urgence à tous les niveaux dans la résilience, la réduction des risques de catastrophe et la planification de l'adaptation, et par le biais d'une approche de précaution qui fournit la réduction des émissions nécessaire pour atteindre une trajectoire de 1,5 degré Celsius.

Les solutions fondées sur la culture sont essentielles pour lutter contre le changement climatique

Les stratégies et solutions fondées sur la culture offrent un potentiel immense et pratiquement inexploité pour stimuler l'action climatique et soutenir une transition juste et équitable des communautés vers des modes de développement à faible émission de carbone et résilients au changement climatique. Chaque aspect de l'action climatique couvert par l'Accord de Paris comporte des dimensions culturelles importantes, notamment le renforcement des ambitions en matière de lutte contre le changement climatique, l'atténuation du changement climatique par la réduction des émissions de GES, le renforcement de la capacité d'adaptation afin de modérer les effets néfastes des impacts climatiques et, lorsque les pertes et les dommages sont inévitables, l'aide aux communautés pour les planifier.

- En 2020, le rapporteur spécial des Nations unies dans le domaine des droits culturels, Karima Bennoune, a publié un rapport sur le changement climatique, la culture et les droits culturels, présenté ensuite à l'Assemblée générale des Nations unies. Le rapport conclut que les cultures et les droits culturels "offrent un ensemble d'outils cruciaux pour la mise en œuvre de stratégies d'atténuation et d'adaptation au changement climatique" et sont "essentiels pour permettre la transformation sociétale nécessaire demandée par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat pour atteindre l'objectif de 1,5°C".
- Le rapport 2020 du PNUÉ sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions a constaté qu'une réduction importante des émissions nécessite

des changements dans les modes de consommation et les comportements qui "s'inscrivent dans des contextes plus larges qui permettent ou limitent l'action - notamment ... les conventions culturelles, les normes sociales et les cadres financiers et politiques... Les changements des normes sociales et culturelles sous-jacentes sont plus difficiles à réaliser que les changements de comportement transitoires, mais une fois établis, ils sont susceptibles d'être plus durables et de soutenir un plus large éventail de modes de vie à faible émission de carbone".

Comment : intégrer des stratégies et des solutions fondées sur la culture dans la planification de l'adaptation au climat et de l'atténuation de ses effets aux niveaux local, régional et national.

Atténuation, réduction des gaz à effet de serre et transition énergétique

La culture éclaire notre compréhension du bien-être, un concept holistique qui englobe les besoins émotionnels, sociaux, culturels, spirituels et économiques. Les connaissances culturelles guident les stratégies d'approvisionnement utilisées par les personnes pour satisfaire leurs besoins, tandis que les valeurs culturelles influencent la perception du succès de ces efforts. Aujourd'hui, les modes de vie traditionnels développés au cours de siècles de lente coévolution des communautés humaines et de leur environnement sont en concurrence avec des modes de vie contemporains moins adaptés au lieu et plus riches en carbone. D'un point de vue culturel, cela met en avant la nécessité d'une approche plus multidimensionnelle pour soutenir une économie circulaire, en mettant l'accent sur la durabilité environnementale, culturelle et sociale.

Comment : Les stratégies culturelles et patrimoniales doivent être intégrées aux initiatives de décarbonisation dans tous les secteurs de l'économie afin de soutenir les profonds changements nécessaires à la transition verte, notamment l'utilisation des terres et la planification territoriale, l'énergie, la mobilité et les transports, l'agriculture, les bâtiments et les villes, le tourisme et l'aviation. Deux thèmes clés sont les installations humaines et l'alimentation et l'agriculture.

- *Installations humaines : Incorporer la culture dans la voie d'action climatique des installations humaines du Partenariat mondial pour l'action climatique de Marrakech, qui se concentre sur (1) les bâtiments et les projets d'infrastructure, et (2) les déchets et la consommation. La culture étant ancrée dans les modes de consommation dominants, il convient d'exploiter les stratégies fondées sur la culture et les sciences sociales pour renforcer l'éducation et la mobilisation en faveur de la réduction de la consommation d'énergie et de la promotion de l'économie circulaire. Par exemple, la réutilisation adaptative des bâtiments existants devrait être mise en avant tout en améliorant l'efficacité énergétique, en reconnaissant le contexte spécifique présenté par les systèmes de construction traditionnels et les co-bénéfices associés à la conservation des valeurs patrimoniales. La rénovation énergétique doit considérer les bâtiments comme des systèmes holistiques : les solutions doivent équilibrer la durabilité à long terme des composants physiques (y compris ceux qui ont une importance historique et/ou culturelle), la performance énergétique et la fonction socio-économique.*

- *Alimentation et agriculture : Les effets négatifs du changement climatique sur la production agricole et les moyens de subsistance des agriculteurs, des forestiers et des pêcheurs se font déjà sentir dans de nombreux endroits. L'agriculture et l'alimentation sont étroitement liées à la culture, au patrimoine et aux moyens de subsistance, aux cycles naturels, à la saisonnalité, à la consommation locale et à la cuisine traditionnelle. Dans le même temps, les secteurs agricoles à grande échelle contribuent au changement climatique en raison de leurs émissions de gaz à effet de serre. Le travail conjoint de la CCNUCC sur l'agriculture (KJWA) reconnaît le rôle de l'agriculture dans la lutte contre le changement climatique. Les systèmes de patrimoine agricole d'importance mondiale de la FAO constituent un autre point d'entrée clé.*

Adaptation et résilience

Les capacités d'adaptation peuvent être renforcées en transférant les leçons de résilience tirées du passé, en responsabilisant les personnes et les communautés en s'appuyant sur les pratiques traditionnelles de gestion durable de l'environnement tout en soutenant les solutions à faible émission de carbone et basées sur la nature. Des réseaux sociaux solides, le capital social et l'attachement au lieu jouent tous un rôle dans la capacité d'un système communautaire à faire face au stress et au changement. La diversité des systèmes de connaissances, des langues, des moyens de subsistance, des fonctions, des visions du monde et des systèmes de croyances favorise la résilience, tout comme le dialogue et les échanges interculturels, qui encouragent l'interconnexion, mais aussi l'autosuffisance locale, l'utilisation de matériaux et de savoir-faire locaux. Les approches fondées sur la culture peuvent aborder les questions de genre, les rôles sociaux dans l'utilisation, le partage et la gestion des ressources, ainsi que les relations politiques et économiques et les institutions juridiques. La protection des personnes, des lieux et des économies par l'adaptation et la résilience doit aller de pair avec le soutien au développement durable de systèmes plus justes et plus durables, la reconnaissance des droits culturels et des approches ancrées dans les droits des êtres humains et la mobilisation des valeurs et des méthodologies qui soutiennent la pratique de la justice et de l'inclusion. L'apprentissage adaptatif et la capacité à gérer la diversité, y compris le rôle de la créativité et de l'inspiration dans l'adaptation et l'innovation, sont également essentiels. *Comment : Saisir l'opportunité présentée par l'inclusion innovante de stratégies basées sur la culture dans la nouvelle Course à la résilience (Race to Resilience) et en s'appuyant sur la récente incorporation de la culture dans le tableau d'action de la voie de l'adaptation et de la résilience du Partenariat mondial pour l'action climatique de Marrakech (MGPCA). Intégrer des stratégies fondées sur la culture dans le programme de travail de Nairobi sur les impacts, la vulnérabilité et l'adaptation au changement climatique. S'appuyer sur la réunion des ministres de la culture du G20 et soutenir l'intégration des arts, de la culture et du patrimoine dans les communications sur l'adaptation de tous les acteurs étatiques.*

Solutions fondées sur la nature et les océans

L'intégration des connaissances et des pratiques culturelles, en s'appuyant sur la gestion des écosystèmes et des paysages culturels, les modes de connaissance des peuples autochtones

et les connaissances traditionnelles immatérielles, renforce l'impact des solutions fondées sur la nature et soutient la protection, la gestion durable et la restauration des écosystèmes naturels et modifiés, ainsi que la préservation de la diversité bioculturelle.

Comment : Faire progresser les travaux sur les liens entre la nature et la culture dans le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après 2020 ; mettre l'accent sur les aspects culturels de la conservation des océans dans le cadre de la Décennie des Nations unies pour l'océanographie au service du développement durable.

Éducation, formation et sensibilisation du public

L'art, la culture et le patrimoine sont des vecteurs puissants pour permettre à tous les membres de la société de s'engager dans l'action climatique, par l'éducation, la formation, la sensibilisation du public, la participation du public, l'accès du public à l'information et à la coopération internationale. Les arts, la culture et le patrimoine peuvent jouer un rôle clé par leur capacité à mobiliser l'engagement collectif, à atteindre les communautés et à influencer la prise d'action et les changements de comportement ; à permettre une citoyenneté active et à mettre en œuvre des programmes éducatifs pour soutenir les connaissances sur les risques climatiques et les actions d'atténuation ; et à utiliser les preuves du passé récent et lointain, y compris les institutions de mémoire (telles que les archives, les bibliothèques et les musées) et l'archéologie, pour communiquer l'histoire changeante des êtres humains à travers le temps en donnant un contexte aux transformations actuelles et futures. Les stratégies fondées sur les arts, la culture et le patrimoine ont la capacité de créer une vision d'un avenir plus juste et plus durable qui peut mobiliser et inspirer.

Comment : Les dimensions culturelles et les contributions des institutions culturelles devraient être mieux intégrées dans le prochain cycle de l'Action pour l'autonomisation climatique (ACE) de la CCNUCC.

Pertes et dommages, migration, déplacement et mobilité humaine,

Renforcer le rôle des arts, de la culture, du patrimoine et des connaissances autochtones ou locales dans la lutte contre les pertes et les dommages, les migrations, les déplacements et la mobilité humaine, ainsi que leurs tendances discriminatoires, associés aux effets du changement climatique, y compris les événements extrêmes et les événements à évolution lente, en particulier pour les pertes non économiques, notamment l'identité sociétale ou culturelle et la perte de connaissances et de pratiques. La culture peut être un atout puissant pour tirer parti de la diversité en tant que vecteur d'innovation et d'inclusion sociale.

Comment : Soutenir l'engagement des acteurs culturels dans le Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices (WIM) et le Réseau de Santiago. Mettre l'accent sur les actions fondées sur la culture en matière de migration, de déplacement et de mobilité humaine, y compris dans le cadre de Groupe de travail sur le déplacement du WIM.

Importance de garantir l'intégrité environnementale

Alors que les parties finalisent les règles en suspens nécessaires pour rendre opérationnel l'article 6 de l'Accord de Paris, qui prévoit un nouveau système de marché mondial du carbone pour les pays, il est important de s'assurer que des garanties adéquates sont en place pour prévenir toute conséquence environnementale ou sociale négative de l'application des mécanismes, règles et procédures élaborés. Cela devrait inclure des mesures de protection environnementale et sociale qui protègent les peuples autochtones ainsi que leur culture et leur patrimoine. Les acteurs des secteurs des arts, de la culture et du patrimoine peuvent promouvoir la solidarité transnationale nécessaire pour protéger les personnes et les lieux vulnérables.

Comment : Soutenir la protection des peuples autochtones dans le règlement de l'article 6 et intégrer la sauvegarde du patrimoine culturel dans les principes d'intégrité environnementale, en commençant par les principes de San Jose pour une ambition et une intégrité élevées sur les marchés internationaux du carbone.

Plate-forme des communautés locales et des peuples autochtones (LCIPP)

Les peuples autochtones et les communautés locales sont aux premières loges du changement climatique et sont souvent confrontés à ses pires conséquences. Ils jouent également un rôle essentiel en tant qu'intendants et gardiens des écosystèmes de la planète et en apportant des solutions pratiques et efficaces, fondées sur la culture et la nature, au changement climatique sur le terrain. Il est donc essentiel que leurs points de vue, leurs préoccupations, leurs droits et leurs contributions soient pleinement reconnus et pris en compte lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques et d'actions climatiques à tous les niveaux pour soutenir l'Accord de Paris, y compris dans les CDN.

Comment : S'appuyer sur le pouvoir des institutions culturelles pour soutenir la mise en œuvre du plan de travail de deux ans du groupe de travail facilitateur de la plateforme LCIPP et pour soutenir l'action climatique des communautés locales, notamment en écoutant la voix des plus touchés et les solutions qu'ils proposent, l'intégration avec des techniques d'adaptation locales qui reflètent et respectent les connaissances et l'expérience culturelles pour créer des solutions plus efficaces et durables qui protègent les droits culturels.

Genre et changement climatique

Le programme de travail de Lima sur le genre (LWPG) et son plan d'action sur le genre (GAP) sont des catalyseurs essentiels pour une politique et une action climatique tenant compte du genre. Les progrès réalisés à ce jour comprennent l'intégration substantielle des considérations de genre dans divers processus de la CCNUCC par le biais des travaux des organes constitués. La pandémie de COVID 19 a mis en évidence l'importance des travailleurs essentiels, y compris le "travail de soins" associé aux femmes dans le monde entier, ce qui permet de mieux comprendre la gestion de la planète et une économie régénératrice.

Comment : À l'avenir, intégrer les institutions et les acteurs culturels afin d'assurer le renforcement et la continuité du LWPG et du GAP, pour mettre en place des politiques et des actions efficaces et sensibles au genre en soutien à la mise en œuvre de l'Accord de Paris, tant au niveau international que national.

Financement du climat

L'ampleur du défi que représente la transition verte en matière d'investissement exige de mobiliser les secteurs public et privé en accordant une attention particulière aux principes "d'équité et de responsabilités communes mais différenciées" énoncés dans l'Accord de Paris. Les arts, la culture et le patrimoine peuvent contribuer à faire comprendre la nécessité d'adopter des approches différentes pour le Nord et le Sud de la planète, tout en expliquant les raisons de leurs expériences disparates en matière de changement climatique, d'utilisation des GES et de transition énergétique.

Comment : Le financement de projets pilotes et d'autres initiatives qui abordent les dimensions culturelles de la transition écologique et s'appuient sur les capacités artisanales et autres des communautés locales et des régions. Il est nécessaire de mieux intégrer les stratégies fondées sur la culture dans le financement des projets via les mécanismes mondiaux de financement et de taxation du climat. La coopération internationale est un outil essentiel pour permettre aux pays en développement et aux régions vulnérables de renforcer la résilience des sites du patrimoine et des communautés culturelles. La mise à l'échelle des modèles de "triple bilan" et d'"investissement social" qui relient les communautés, leurs traditions, leurs moyens de subsistance et leur patrimoine culturel aux ambitions de l'accord de Paris est une façon de progresser.

Transition juste

Les actions de transformation du climat doivent être inclusives et prêter attention aux régions, aux industries et aux travailleurs qui seront confrontés aux plus grands défis. L'inclusion de la culture, du patrimoine, des industries créatives et de l'artisanat dans les mesures de transition juste contribuera à garantir des processus dirigés par la communauté, une acceptation plus large du changement et une requalification, avec des résultats durables et plus efficaces. Les stratégies de transition juste doivent également tenir compte à la fois des préjudices historiques et du contexte hypermondialisé dans lequel elles s'inscrivent. Les acteurs des secteurs des arts, de la culture et du patrimoine peuvent renforcer l'importance de comprendre les enjeux internationaux des défis climatiques locaux et l'importance d'aborder les conditions dans les communautés marginalisées. Comme le monde l'a appris de la COVID 19, les catastrophes climatiques, comme les virus, ne respectent pas les frontières des États et doivent être abordées avec des modèles de croissance qui visent à la fois la justice climatique et économique.

Comment : Intégrer le potentiel du patrimoine culturel et des industries créatives dans les travaux du Comité d'experts de Katowice sur les incidences de la mise en œuvre des mesures de riposte et d'autres mécanismes, en soutenant la mise à l'échelle des ambitions climatiques et la transformation de la société sur la base des traditions culturelles et de la connaissance des changements passés, en utilisant l'immense potentiel du patrimoine culturel, de la créativité et de l'artisanat. Promouvoir l'éducation et la culture en tant que priorités afin de garantir l'intégration de fonds pour la création d'emplois et la formation des travailleurs, des citoyens et des générations futures, y compris des fonds aux niveaux national et régional pour

soutenir l'adaptation du patrimoine et des secteurs et pratiques culturels. Tout en tenant compte du fait que 2021 sera l'Année internationale des Nations unies pour l'économie créative au service du développement durable.